

POSTE DE TEACHING ASSISTANT

L'École d'affaires publiques de Sciences Po recherche un(e) Teaching Assistant pour le cours « **Philosophie de l'intégration européenne** » assuré par Janie Pélabay à l'automne prochain. Le cours aura une durée de 24 heures, s'adressera aux étudiant.e.s de première année du Master Politiques publiques de l'école et aura lieu tous les jeudis de 10h15 à 12h15, du 1 septembre au 5 décembre 2025.

Descriptif

Dans ce cours, nous explorerons d'abord la thématique de l'identité européenne, depuis la question de savoir si l'UE a besoin d'une quelconque identité jusqu'aux controverses sur le conflit des mémoires et sur les racines chrétiennes de l'Europe. Nous analyserons les enjeux théoriques et pratiques d'une intégration poussée au-delà de la nation. L'intégration européenne est-elle et doit-elle être « postnational(ist)e » ? Comment s'y déclinent des idées politiques aussi centrales que la souveraineté, le peuple, la démocratie ? La question de l'unité et de la constitution d'un « nous » européen sera posée à partir des différentes façons de fonder une authentique « communauté » européenne : partage de valeurs, défense de droits ou exercice d'une citoyenneté en actes ?

Nous nous interrogerons enfin sur l'ambition cosmopolitique de l'UE en étudiant le rapport qu'elle entretient à ses « autres », internes ou externes, à travers les politiques européennes d'asile et d'immigration, les relations à ses voisins et périphéries ainsi qu'aux autres puissances mondiales. Sous ces différents aspects, il s'agit bien ici de prendre philosophiquement au sérieux le projet européen.

Missions

Le contrat du TA sera à la hauteur de **12 heures TD**. Le tarif actuel de l'heure des travaux dirigés (TD) est de : **65,10 € brut / heure**. Dans un service d'enseignement contractuel, une heure de travail de Teaching Assistant est référencée en heure « équivalent heure TD », correspondant à 4,2 h de travail effectif. Le volume de 12 heures TD correspond à un forfait qui inclura principalement, pour ce cours, la correction des travaux produits dans le cadre du contrôle continu. La correction des essais finaux fera l'objet d'une rémunération supplémentaire calculée sur la base du nombre exact d'essais et de leur format (nombre de pages).

Ce poste vous intéresse ?

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) par email à Claudia Castiglioni (claudia.castiglioni@sciencespo.fr) et Delphine Schittone (delphine.schittone@sciencespo.fr)